

Le dispositif PREPA apprentissage est un parcours d'accompagnement qui permet aux jeunes peu ou pas qualifiés de s'insérer dans le monde professionnel via l'apprentissage.

Elle aide le bénéficiaire à construire ou faire murir son projet professionnel, à connaître le fonctionnement de l'alternance et à se préparer à la vie professionnelle.

Des ateliers sont mis en place pour permettre aux bénéficiaires d'acquérir les savoir-être et les connaissances de base nécessaires à leur intégration en entreprise. Cette découverte du monde professionnel favorisera la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage.

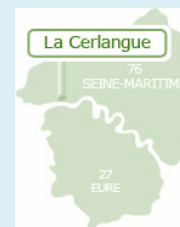
Un accompagnement personnalisé pour construire et/ou consolider son projet professionnel avec au minimum 50% de mise en situation professionnelle à travers des stages en entreprise.



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

PRÉPA APPRENTISSAGE

**TROUVE TON
APPRENTISSAGE**
(Dispositif financé par l'Etat)



Maison Familiale Rurale
1940 route de Tancarville
76430 La Cerlangue
02 35 20 05 08

mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr





Tous secteurs
professionnels

Conditions d'accès

- Jeunes/jeunes adultes (de 16 à 29 ans) ayant ni emploi, ni scolarisés, ni en formation et ayant au plus atteint un diplôme de niveau III ou IV non validé

Durée

- La durée du parcours sera adaptée selon la situation du jeune et de son projet professionnel. Elle peut varier d'une semaine à plusieurs mois.

**Un accompagnement vers
la réussite et l'insertion dans
la formation par voie
d'apprentissage**

Un accompagnement individualisé en 3 étapes:

Phase 1 :

- Détermination d'un projet professionnel : se connaître et murir son projet
(Tests personnalisés, travail sur la motivation et l'estime de soi, recherches sur les différents métiers, réalisation de stages)

Phase 2 :

- Validation du projet professionnel : enrichir ses compétences et valider son projet
Immersion en entreprise, recherche de formation, consolidation des savoir-faire de base (lire, écrire, compter selon le certificat CléA)

Phase 3 :

- Retour des expériences et signature du contrat de formation.

